



M. JOS. LAVERDURE, l'un des visiteurs de la société



M. ARTHUR CARON, l'un des visiteurs de la société



M. D. BÉDOUT, président de la succursale de Drummondville



M. CHARLES HÉBERT, premier commissaire-ordinaire



M. JOS. FONTAINE, président de la succursale de Lévis



M. EMILE GRANGER, l'un des visiteurs de la société



M. RODMOND MAYER, l'un des visiteurs de la société



J. L. F. NORMAND, président de la succursale des Trois-Rivières



M. J. J. BOURKE, président de la succursale de Valleyfield



LE LT.-COLONEL A. DENIS, président de la succursale de St-Hyacinthe



M. J. V. BRUNET, l'un des visiteurs de la société

NOTES DIVERSES

La Société des Artisans Canadiens-français va célébrer demain sa fête patronale à la cathédrale. Cette démonstration religieuse promet d'être l'une des plus belles qu'on aura jamais vues en cette ville.

La Société des Artisans Canadiens-français fondée en 1876 est une société de secours mutuels, essentiellement catholique et canadienne-française, puis-que pour en faire partie il faut parler la langue française, n'appartenir à aucune société secrète défendue par l'Eglise et que si la sépulture ecclésiastique est refusée à un membre, ses héritiers perdent par le fait même tous bénéfices.

Elle a l'honneur de compter au nombre de ses membres deux évêques distingués, Mgr Desjardins, de Saint-Hyacinthe, autrefois chapelain de la succursale de Sorel, et Mgr Emard, de Valleyfield, le fondateur de la succursale établie en cette ville.

Pour répondre aux besoins et aux désirs de ses nombreux membres répandus dans toutes les parties de la province, elle a établi neuf succursales situées dans les principaux centres et qui, ensemble, comptent 3,553 membres répartis comme suit :

Québec	fondée	1889	1219
Lévis	"	1889	485
Saint-Hyacinthe	"	1889	573
Trois-Rivières	"	1889	314
Saint-Jean	"	1890	175
Sorel	"	1890	289
Farnham	"	1891	145
Drummondville	"	1891	106
Valleyfield	"	1892	247

Chaque de ces succursales a son bureau de direction pour la régie des affaires qui la concernent et deux officiers sont élus par les membres de chaque localité.

Elles ont toutes des officiers dévoués qui secondent en tous points le bureau principal et qui contribuent ainsi leur part à l'avancement de la société.

Si un accident ou la maladie vient frapper un de ses membres la société lui paie \$4 par semaine aussi longtemps qu'il est incapable de vaquer à aucune occupation pouvant lui rapporter bénéfice. Un de ses membres a reçu ainsi des bénéfices pendant 10 ans, soit au total de \$2,000, et à sa mort, sa veuve a également touché \$1,000. Que de larmes, de souffrances et d'inquiétude elle épargne ainsi à ceux qui en font partie.

C'est le principe d'économie avec lequel les affaires sont administrées qui permet aux membres de retirer beaucoup pour le peu que chacun donne—soit 50 cts par mois.

Au décès d'un confrère une contribution spéciale est faite et la somme de \$1,000 est payée à sa veuve ou ses héritiers.

Les membres âgés de 70 ans sont exemptés de tous paiements, seulement ceux-ci sont retenus sur les \$1,000 auxquels ses héritiers ont droit. De plus, si un membre, pour quelques raisons que ce soit, désire retirer de son

LES ARTISANS CANADIENS - FRANÇAIS



M. OLIVIER DUPRESNE, président de la société des Artisans Canadiens-français de la cité de Montréal

vivant le fruit de ses épargnes, en cas de procès, un témoin redoutable pour elle. Quel spectacle avait-elle eu sous les yeux au moment de la mort du comte Rodolphe ? Si elle avait vu quelque chose, quelle déposition accablante un juge d'instruction habile n'en tirerait-il pas ?

Ce Lardose, ce receveur de rentes, avait paru faire à ce sujet de graves insinuations.

Il était évident que cette petite vipère avait déjà parlé, qu'elle avait peut-être raconté des choses épouvantables.

D'autre part, aujourd'hui, il était question de la mariée. Cela combait la mesure.

Nous savons que la comtesse n'avait au monde qu'une affection absorbante, qu'une passion tyrannique, son fils, son Fabien, sa vie. Le reste n'était rien, ne comptait pas à ses yeux.

La comtesse Louise était femme à briser tous les obstacles qui s'opposaient au bonheur de Fabien.

Or, Cécile en était un. C'était même, pour l'instant, le plus redoutable.

Sans Cécile, que pourraient entreprendre Ranior et ses agents ? Rien. Toutes leurs précautions courraient par la base.

Sans Cécile, que deviendrait au contraire son fils Fabien ? Ce qu'il deviendrait ? C'était là l'ambition ardente de la comtesse, son rêve de toutes les instants.

Si Fabien devenait par sa femme le seul héritier de l'immense fortune de M. Hauteclair, il reconstituerait l'ancien patrimoine de la famille de Villegente, Cécile le porterait au plus haut degré de prospérité qu'il n'eût jamais atteint.

Pour cela, il fallait que la seconde héritière ne figurât pas dans le partage.

Une fortune de quinze millions ! Il ferait beau la recueillir toute entière. Mais Cécile était là.

Non seulement elle tenait sa place dans la famille, mais voilà que la Limozan voulait la marier, et par conséquent amener un autre homme dans cette famille, un intrus qui en prendrait la direction, qui mettrait la main sur tout au moment psychologique.

—Non, murmura la comtesse, non, jamais cela. Je ne veux pas d'un intrus parmi nous. Cécile ne se mariera pas. Du reste, elle est mon ennemie. On me menace de son témoignage en justice, Cécile ne parlera pas.

A partir de ce jour, Louise de Villegente tourna autour de la jeune fille, comme l'oiseau de proie qui guette l'oiselet. Elle était l'occasion sinistre qui devait la lui livrer.

Plusieurs semaines s'écoulèrent sans amener de notables changements dans la situation respective de nos personnages.

Lardose était retourné chez la Limozan, qui l'avait mis à la porte. Le seul résultat de ses démarches avait été de surexciter la haine de la comtesse contre Cécile.

Marcelle Hauteclair continuait de vivre au château dans un "à part" mélancolique.

Elle prenait le plaisir de ses repas entre sa belle-mère et son mari, sans se départir d'une courtoisie froide et parfois grommante. Les relations entre eux n'étaient pas devenues plus familières.

La passion de Fabien pour sa femme ne s'était pas calmée. Elle s'était, au contraire, accrue par suite de l'opposition invincible qu'il rencontrait dans les dédains et dans les refus de Marcelle.

Les tentatives qu'il avait faites pour ramener au rapprochement

avaient toutes échoué. Marcelle tenait la porte de sa chambre hermétiquement fermée.

Le fils n'avait pas manqué de verser ses chagrins dans le sein de sa mère.

—Je souffre autant que toi, mon cher enfant, lui avait-elle dit, de l'attitude glaciale de ta femme. C'est une orgueilleuse contre laquelle je ne veux pas lutter, parce que j'irais trop loin. Nous n'avons qu'une arme contre elle, la patience.

—La patience ! la patience ! cela vous est facile à dire, ma mère. Mais je l'aime ardemment, et je ne veux pourtant pas passer ma vie à côté d'elle, moi, son mari, comme si j'étais un étranger.

—Je vais encore essayer de lui parler, de la ramener à de meilleurs sentiments. Attendez.

Attendez, c'est toujours la même chose. Je suis las, je suis honteux d'attendre.

Louise de Villegente menaçait Marcelle, parce qu'elle voulait la garder. Elle avait adopté envers elle une politique de modération et de douceur à toute épreuve.

Elle présentait que la jeune femme accepterait fièrement la lutte, si on la lui offrait.

Aussi avait-elle de lui en donner le moindre prétexte. Au fond, dans un repli bien caché de son cœur, la comtesse détestait cette nature insoumise, haineuse, qui ne manifestait pour elle et pour son fils qu'une indifférence voisine de l'indifférence.

Elle se trouvait un jour, comme par hasard, en face de Marcelle qui se promenait seule dans une allée du parc. Après un échange de paroles banales, elle en arriva au sujet qu'elle voulait aborder.

—J'ai une prière à vous adresser, ma chère enfant, lui dit-elle.

—Laquelle, madame la comtesse ?

—Celle de prendre en pitié mon

chères éclaireront le lecteur sur ce point. Depuis 1883 la Société des Artisans a payé aux malades \$35,705.52 et aux veuves \$173,000, soit en tout \$208,705.52.

La société qui ne comptait que 100 membres en 1883 en compte aujourd'hui 10,000. Voici l'échelle de sa progression :

1883.....	100 membres
1884.....	134 "
1885.....	191 "
1886.....	230 "
1887.....	337 "
1888.....	1324 "
1889.....	3240 "
1890.....	4918 "
1891.....	6509 "
1892.....	8070 "
1893.....	9502 "
1894.....	10000 "

Son capital présent est une garantie de son existence et d'un bien haut la bonne administration qu'elle a eue.

Comme preuve indéniable des bases solides sur lesquelles elle est appuyée, voici l'état régulier des affaires de la société au 30 avril 1894 :

ACTIF	
Argent en main et en banques.....	\$ 28,837 27
Contributions aux décès.....	10,458 02
Contributions mensuelles.....	3,192 00
Insignes.....	631 50
Effets de bureau.....	1,997 63
Prêts aux Révérends des Soeurs	
—Jéans Marie.....	18,000 00
Prêts à la Fabrique de St-Rémi.....	6,000 00
Prêts à la Fabrique de St-Charles Richelieu.....	116 75
Prêts à la Fabrique de West Shefford.....	13,000 00
Prêts à la Fabrique de St-Louis, de Montréal.....	4,000 00
Prêts à la Fabrique de Roxton Pond.....	5,000 00
Prêts à la Fabrique de la Longue-Pointe.....	5,000 00
Prêts à la Fabrique de Ste-Cunégonde.....	25,000 00
Prêts à la Fabrique de St-Joseph.....	3,500 00
Intérêts accrus.....	1,435 06
Actif succursale de Québec.....	3,616 86
—Lévis.....	1,507 87
Actif succursale de Trois-Rivières.....	1,613 11
Actif succursale de Saint-Hyacinthe.....	1,831 70
Actif succursale de Saint-Jean.....	933 97
Actif succursale de Sorel.....	1,032 26
Actif succursale de Farnham.....	823 54
Actif succursale de Drummondville.....	610 69
Actif succursale de Valleyfield.....	1,026 03
Total.....	\$139,164 00

(A suivre sur la 2ème page)



M. FLAVIEN LAMBERT, l'un des visiteurs de la société



M. ALFRED MESNARD, l'un des visiteurs de la société

FEUILLETON DE LA PRESSE

AMOUR ET HAINE

(40)

DEUXIEME PARTIE

(Suite)

—Oui, cela vous sera très facile. Vous semblez hésiter. Mais je le désire infiniment. C'est surtout à cause de cela que je préfère traiter avec vous plutôt qu'avec le Ranior, qui porterait sans aucun doute son offre à cent mille francs, mais qui serait incapable de m'aboucher avec le père de Mlle Cécile.

—Auparavant, faut que vous me disiez pourquoi vous voulez entrer dans le salon de ces gens-là.

—Volontiers. Je veux marier Cécile. Bien qu'elle s'attendait à cette réponse, Louise de Villegente en éprouva une secousse. L'intrigante qui lui parlait s'exprimait avec une franchise si brutale, éliminant toutes ses batteries, sans rien dissimuler, que la comtesse en conçut d'abord une certaine appréhension.

Le projet avoué à propos de Cécile la mit hors d'elle-même. Elle répliqua vivement :

—Ne faites pas cela, non. Tout ce que vous voudrez, mais pas cela, je vous le défends.

—Pourquoi donc ?

—C'est mon affaire.

—Ah ! par exemple, c'est la mienne aussi ; c'est même toute mon affaire, à moi. Car je compte beaucoup plus sur le résultat de cette combinaison que sur la rentrée même des cent mille francs que vous me devez. Je vous ai

accordé six mois pour le versement de la somme, je vous donne deux mois pour que vous me trouviez l'occasion de me présenter à ce digne M. Hauteclair. Une fois dans la place, je n'aurai plus besoin de votre concours. Je saurai bien m'y retourner, je vous en réponds. Ce sera là la plus belle opération que j'aurai faite dans toute mon existence. Vous verrez que je lui trouverai un mari exceptionnel, à Mlle Cécile.

La comtesse de Villegente ne protesta pas plus longtemps. Elle craignait même d'en avoir déjà trop dit.

Elle comprenait l'utilité d'une plus longue résistance. Puisqu'elle était à la merci de la Limozan, il fallait bien en passer par ses fourches caudines.

Elle donna son consentement à tout, et la Limozan se retira.

XVI

En s'en allant, la rusée comtesse songeait à cette opposition si vive que la comtesse avait faite au projet concernant le mariage futur de Cécile.

—Qu'est-ce qu'il y a encore à des-sous ? pensait-elle. Ce n'est peut-être pas bien difficile à découvrir. Les de Villegente préféraient, selon toute apparence, que Cécile restât fille, à moins que la comtesse au contraire ne lui ait trouvé déjà un mari de sa main. Je penche plutôt pour la première hypothèse... Je le vois ! elle est gourmande, Mme Louise. Allons ! allons ! il y a place pour deux.

D'autres pensées, des pensées troubles, sinistres, s'agitaient dans l'esprit de la comtesse de Villegente. Elle ne voulait ni marier Cécile ni permettre qu'un autre la mariât.

Voilà que de deux côtés à la fois, du côté de Ranior, comme du côté de la Limozan, cette jeune fille lui apparaissait comme une menace, un danger.

En premier lieu, elle serait entre les mains de ses adversaires, en cas de procès, un témoin redoutable pour elle. Quel spectacle avait-elle eu sous les yeux au moment de la mort du comte Rodolphe ? Si elle avait vu quelque chose, quelle déposition accablante un juge d'instruction habile n'en tirerait-il pas ?

Ce Lardose, ce receveur de rentes, avait paru faire à ce sujet de graves insinuations.

Il était évident que cette petite vipère avait déjà parlé, qu'elle avait peut-être raconté des choses épouvantables.

D'autre part, aujourd'hui, il était question de la mariée. Cela combait la mesure.

Nous savons que la comtesse n'avait au monde qu'une affection absorbante, qu'une passion tyrannique, son fils, son Fabien, sa vie. Le reste n'était rien, ne comptait pas à ses yeux.

La comtesse Louise était femme à briser tous les obstacles qui s'opposaient au bonheur de Fabien.

Or, Cécile en était un. C'était même, pour l'instant, le plus redoutable.

Sans Cécile, que pourraient entreprendre Ranior et ses agents ? Rien. Toutes leurs précautions courraient par la base.

Sans Cécile, que deviendrait au contraire son fils Fabien ? Ce qu'il deviendrait ? C'était là l'ambition ardente de la comtesse, son rêve de toutes les instants.

Si Fabien devenait par sa femme le seul héritier de l'immense fortune de M. Hauteclair, il reconstituerait l'ancien patrimoine de la famille de Villegente, Cécile le porterait au plus haut degré de prospérité qu'il n'eût jamais atteint.

Pour cela, il fallait que la seconde héritière ne figurât pas dans le partage.

Une fortune de quinze millions ! Il ferait beau la recueillir toute entière. Mais Cécile était là.

Non seulement elle tenait sa place dans la famille, mais voilà que la Limozan voulait la marier, et par conséquent amener un autre homme dans cette famille, un intrus qui en prendrait la direction, qui mettrait la main sur tout au moment psychologique.

—Non, murmura la comtesse, non, jamais cela. Je ne veux pas d'un intrus parmi nous. Cécile ne se mariera pas. Du reste, elle est mon ennemie. On me menace de son témoignage en justice, Cécile ne parlera pas.

A partir de ce jour, Louise de Villegente tourna autour de la jeune fille, comme l'oiseau de proie qui guette l'oiselet. Elle était l'occasion sinistre qui devait la lui livrer.

Plusieurs semaines s'écoulèrent sans amener de notables changements dans la situation respective de nos personnages.

Lardose était retourné chez la Limozan, qui l'avait mis à la porte. Le seul résultat de ses démarches avait été de surexciter la haine de la comtesse contre Cécile.

Marcelle Hauteclair continuait de vivre au château dans un "à part" mélancolique.

Elle prenait le plaisir de ses repas entre sa belle-mère et son mari, sans se départir d'une courtoisie froide et parfois grommante. Les relations entre eux n'étaient pas devenues plus familières.

La passion de Fabien pour sa femme ne s'était pas calmée. Elle s'était, au contraire, accrue par suite de l'opposition invincible qu'il rencontrait dans les dédains et dans les refus de Marcelle.

Les tentatives qu'il avait faites pour ramener au rapprochement

avaient toutes échoué. Marcelle tenait la porte de sa chambre hermétiquement fermée.

Le fils n'avait pas manqué de verser ses chagrins dans le sein de sa mère.

—Je souffre autant que toi, mon cher enfant, lui avait-elle dit, de l'attitude glaciale de ta femme. C'est une orgueilleuse contre laquelle je ne veux pas lutter, parce que j'irais trop loin. Nous n'avons qu'une arme contre elle, la patience.

—La patience ! la patience ! cela vous est facile à dire, ma mère. Mais je l'aime ardemment, et je ne veux pourtant pas passer ma vie à côté d'elle, moi, son mari, comme si j'étais un étranger.

—Je vais encore essayer de lui parler, de la ramener à de meilleurs sentiments. Attendez.

Attendez, c'est toujours la même chose. Je suis las, je suis honteux d'attendre.

Louise de Villegente menaçait Marcelle, parce qu'elle voulait la garder. Elle avait adopté envers elle une politique de modération et de douceur à toute épreuve.

Elle présentait que la jeune femme accepterait fièrement la lutte, si on la lui offrait.

Aussi avait-elle de lui en donner le moindre prétexte. Au fond, dans un repli bien caché de son cœur, la comtesse détestait cette nature insoumise, haineuse, qui ne manifestait pour elle et pour son fils qu'une indifférence voisine de l'indifférence.

Elle se trouvait un jour, comme par hasard, en face de Marcelle qui se promenait seule dans une allée du parc. Après un échange de paroles banales, elle en arriva au sujet qu'elle voulait aborder.

—J'ai une prière à vous adresser, ma chère enfant, lui dit-elle.

—Laquelle, madame la comtesse ?

—Celle de prendre en pitié mon

brave, votre mari. Vous savez combien il vous aime, combien il vous est dévoué, avec quelle joie il se sacrifierait pour vous. Il ne rencontre auprès de vous que dédains persistants. Vous le tenez à distance comme un pestiféré. Pourquoi ne lui témoigneriez-vous pas un peu d'amitié ?

—Mais je ne lui veux aucun mal, je ne me sens aucune haine contre lui.

—Sans doute, vous êtes bonne. C'est à votre bon cœur que je fais appel en ce moment. Fabien est malheureux. S'il est triste, s'il trouve la vie insupportable, c'est à cause de vous. Si vous consentiez à lui accorder votre affection, vous lui rendriez la joie, le bonheur. Vous-même, vous trouveriez un charme inconnu dans la nouvelle existence qui vous serait faite. Je vous en supplie, Marcelle, essayez-en, pour vous comme pour lui.

—Non, je ne changerai rien à mon genre de vie. N'insistez pas davantage.

—Mais, mon enfant, vous êtes sa femme. Songez à la situation ridicule que vous avez tous les deux. Les époux sont faits pour vivre ensemble. Il n'est pas admissible que cette bizarre séparation dure plus longtemps. Cela se sait déjà, on en parle dans le pays.

—Ah ! par exemple, voilà qui m'est bien indifférent.

—Et puis, vous torturez un innocent.

—Qui ?

—Fabien.

—Encore ! Mais vous disiez tout à l'heure qu'il se sacrifierait avec joie pour moi. Pourquoi voulez-vous que je lui enlève ce plaisir ?

—Ah ! Marcelle, Marcelle, vous ne parlez pas toujours ainsi. Vous bravez toutes les convenances en ce moment. Prenez bien garde.

—Vous me menacez ?

—Oh ! du tout, mon enfant, mais je

suis profondément navrée de votre conduite, et je vous souhaite de n'avoir pas à vous en repentir.

Louise de Villegente quitta la jeune femme. Elle s'était maîtresse à grand peine pour ne pas déborder de colère et lui dire toutes ses vérités.

Ette persiflée, quand elle lui suppliait, cela dépassait toute mesure.

—Vous voyez bien, ma mère, dit ce dernier, qu'elle est indomptable et que vos bonnes paroles n'ont aucun effet sur elle. Elle se moque de vous comme de moi. En voilà assez, j'en reviens au mode que je vous indiquais l'autre jour.

—La violence, non. Ce serait alors la séparation pour jamais, la fuite en core une fois, le divorce. Dans quel intérêt, puisqu'elle a la fortune ?

—Alors, cette existence absurde n'aurait pas de fin ?

—Si, tout à une fin, mon enfant. Ecoutez-moi. Il faut conquérir ta femme. Tu n'as encore que quelques mois de mariage. Vous avez l'un et l'autre des années de jeunesse devant vous. Combien de coups, attirés l'un vers l'autre, ne sont-ils pas qu'après de longues années d'efforts, de luttas, de misères et d'angoisses ! Sois vaillant, que veux-tu ? Et puis, il faut toujours compter sur l'imprévu, qui apporte tant de solutions aux problèmes de la vie.

XVII

Cette tentative avait éliminé le statu quo imposé par Marcelle.

Il entrait dans le plan de la jeune femme de tenir tête à sa belle-mère et à son mari, de leur infliger, dans une lutte sourde, toutes les contrariétés et les humiliations.

C'était là sa vengeance contre le mariage dans lequel ils l'avaient attirée comme dans un piège.

A travers les visites qui s'échangeaient entre la fabrique et la cha-

LES ARTISANS CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite de la première page.)

Examen médicaux.....	\$ 203 55
Fonds de pique-nique.....	108 82
Allocation aux malades.....	509 72

Droits payables aux héritiers

J. Caouette.....	\$1,000 00
C. Dupras.....	1,000 00
P. Blouin.....	1,000 00
E. Lévesque.....	1,000 00
E. Charbonneau.....	1,000 00
W. Touchette.....	1,000 00

Total.....\$6,882 00

Valeur de la société au 30

avril 1894.....\$132,281 91

Total.....\$139,164 00

La société a toujours été heureuse dans le choix de ses officiers. Son fondateur, M. Louis Archambault, un homme énergique et patriotique, a démontré toute la sagesse de son jugement en préparant les premiers règlements et a raison de se réjouir de l'œuvre philanthropique par excellence qu'il a fondée.



MR VITAL GRENIER

Son successeur a été M. Vital Grenier, ex-échevin de la cité, suivi au fauteuil de la présidence par MM. Joseph Lamarche et J. A. Brault, qui tous ont travaillé avec zèle, dévouement et intelligence à développer cette belle institution canadienne-française et lui faire la position qu'elle occupe actuellement.

Nous sommes contents de saluer en son président actuel notre ami M. Ollivier Dufresne, le contrôleur et auditeur de la cité.

Il est tellement connu du public que nous nous dispenserons de blâmer sa modestie en faisant son éloge. Qu'il nous suffise de dire qu'il est un de nos jeunes Canadiens qui a su se créer une position des plus enviables et se faire respecter par nos amis les Anglais en leur démontrant clairement qu'il sait faire parler les chiffres aussi bien que ceux.

La Société ne pouvait trouver un meilleur homme pour assurer une administration sage et économique. Parfaitement versé dans les besoins des sociétés de bienfaisances il saura



MR DUFRESNE

continuer à diriger la société dans la voie du progrès financier et numériquement parlant.

Voici les noms des officiers actuels :

Président, O. Dufresne.
1er vice-président, T. A. Grothé.
2ème vice-président, A. I. Vallières.
Sec.-archiviste, J. G. W. McGown.
Sec.-trésorier, H. Roy.
1er com.-ordonnateur, Ch. Hébert.
2ème com.-ordonnateur, G. Brouillette.
Directeurs : Marcel Fontaine, P. Patenaude, O. Daphnin, J. Thibault, H. Branchaud.

Censeurs : N. Théoret, J. A. Martin, N. Lapointe.

Vu l'expansion considérable de la société, le bureau de direction, dernier-né, a cru devoir solliciter un certain nombre de membres de venir l'aider dans son travail et spécialement partager avec les commissaires-ordonnateurs la tâche ardue de visiter les malades, MM. Hébert et Brouillette.

Les messieurs dont nous reproduisons les portraits ont répondu généreusement à l'appel et ont accepté de visiter, chacun, dans son arrondissement respectif, leurs confrères malades et leur porter les secours voulus. Nous les félicitons du dévouement qu'ils déploient.

Chaque palette de tabac Derby Plug porte, comme marque de commerce, une petite pièce en forme de Casque Derby.

188-jno

LE TELEPHONE

Le nez sur la plaque du téléphone, Albert s'écria d'une voix courroucée : — Voyons, mademoiselle, je vous ai demandé la maison Blanc et Cie, rue Talbot !

Mais il s'interrompit, subitement radouci :

— Ah ! pardon, mademoiselle !... Je reconnais votre voix... Et vous allez toujours bien, mademoiselle Georgette ?

Une petite voix sonna cristalline à son oreille :

— Je vous ai déjà dit que je ne m'appelle pas Georgette.

— Comment vous appelez-vous, alors ? — Ah ! voilà !... je vous le dirai plus tard.

Et comme il insistait :

— Dites-moi d'abord votre nom, vous.

— Je m'appelle Albert.

Alors, ainsi qu'une petite bête enroulée qui se tressaillait, la voix vibra dans le récepteur, assaillant le jeune homme de questions :

— Êtes-vous grand ? Comment êtes-vous ? blond ou brun ? Quel âge avez-vous ?

— J'ai vingt ans, je suis brun, j'ai un mètre soixante-dix. Êtes-vous content ? A votre tour...

Mais, changeant de ton, parce qu'un chef venait d'entrer dans le bureau, il continua, très sérieux :

— Allô ! allô ! La maison Blanc est en communication ?... Bien, mademoiselle, je rappellerai.

Et il quitta l'appareil, vint à sa table feuilletter des papiers, l'air affairé.

II

Dans l'après-midi, il reprit la conversation si fâcheusement interrompue :

— Allô !... c'est toujours vous, mademoiselle ?

— C'est toujours moi.

— Vous savez, ce matin, je vous ai quittée parce qu'il y avait quelqu'un là.

— Oh ! j'ai bien compris ! — Alors, à présent, vous pouvez m'apprendre votre nom ?

La petite voix dit, tout bas, — si près qu'Albert croyait en sentir le souffle à son oreille :

— Écoutez : je ne peux pas vous le dire en ce moment ; j'ai une personne à côté de moi qui entend.

— Dites-moi seulement la première lettre, et je devinerai.

— Eh bien ! C...

— Cécile ? Claire ? Cunégonde ?

— Non... C. A. M... Définies le reste.

— Cécile ?

— C'est ça.

Puis, aussitôt :

— Attendez ! on me sonne !

Il y eut comme un bruit de friture dans les fils. Tout cessa. La voix reprit :

— Allô !... me voilà revenue ! — Albert se carra commodément, assujettit les deux récepteurs à ses oreilles, et plus près de la plaque, il prononça doucement et distinctement, à la fois, pour pas incommoder ses collègues, et pour qu'elle entendît bien, elle :

— Dites-moi : vous pouvez toujours bien écouter, et vous ne pouvez pas répondre ?

— Sans doute.

— Bon. Alors je vais vous dire comment je suis habillé pour que vous puissiez me reconnaître ; vous m'indiquerez un endroit sur votre chemin, ce soir, et vous m'y verrez en passant. Ça vous va-t-il ?

— Oui.

— Très bien ; j'ai un pantalon jaune, un veston bleu, un chapeau gris, et pour que vous puissiez mieux me reconnaître, je tiendrai mon mouchoir à la main.

— C'est ça.

Puis, tout bas, à peine perceptible, la petite voix dit très vite :

— Je sortirai à neuf heures seulement. Attendez-moi à neuf heures un quart au coin de la rue de Castiglione et de la rue Saint-Honoré. Maintenant, allez-vous en : vous me ferez attendre.

Mais la voix, pressée, termina l'entretien :

— Partez ; je vous dirai ça ce soir.

— Alors, au revoir, mademoiselle Cécile.

— Au revoir, monsieur Albert.

— Entendu, bien sûr ?

— Oui, oui ; au revoir !

III

Le soir, un peu avant l'heure convenue, Albert fut au rendez-vous. Il eut un coup d'œil devant lui pour la place Vendôme triste et déserte, avec ses marges de trottoirs gris où le gaz faisait des flammes de clarté tremblante, avec, sur un décor de maisons mortes, sa haute colonne.

L'endroit était on ne peut mieux choisi, et tel qu'il se tenait, en face de l'entrée des arcades, Albert était sûr d'être aperçu sans peine par Cécile, tandis que lui-même distinguait de loin les passages isolés et rares qui débouchaient dans la place, venues de la rue de la Paix, étroite éclairée ouverte à bas sur la bouillasse, un certain, un bruissement de petites choses noires que des foyers électriques semblaient d'étoiles d'argent.

Elle arrêta son attelage, lui fit faire volte-face, et elle revint sur ses pas pour demander au docteur si c'était bien lui qu'elle avait croisé tout à l'heure sur la route. Elle ajoutait qu'elle était si absorbée dans ses réflexions qu'elle ne s'était pas aperçue tout de suite de cette rencontre.

Pauvre entrée en matière ! Mais elle ne pouvait pourtant pas présenter tout simplement des excuses, en avançant une boutade.

Tout cela ne servit à rien. Marcella ne retrouva pas René sur son chemin.

Elle regagna le château ce jour-là, le cœur en proie à une violente tristesse.

En constatant que Marcella faisait mine de ne pas l'entendre comme de ne pas le voir, René s'était lancé dans un champ de traverses pour se perdre au milieu des champs et chercher son cœur chagrin dans la solitude. Dans un sentier, au détour d'une haie, René se trouva face à face avec M. Hauteclair et Cécile.

Le père et la fille se promenaient bien des heures dessous, au grand air, sur le coteau.

— Monsieur Duclos ! s'écria Cécile, émue.

— Hé ! mon cher docteur, que diable faites-vous à travers champs ? dit à son tour M. Hauteclair. Vous avez l'air tout désemparé, comme si vous veniez de donner le coup de grâce à un malade. Voyons, remettez-vous. Ce n'est pas de votre faute. D'abord, quand un malade meurt, ce n'est jamais de la faute de son médecin.

— Enchanté de vous rencontrer de si bonne heure, monsieur Hauteclair, répondit René en secouant brusquement sa tristesse. Heureux aussi de voir Mlle Cécile si fraîche, si épanouie de grâce et de santé !

— Oh ! monsieur, fille en rougissant, ne m'adressez pas le moindre compliment. Cela m'intimide.

— Alors, c'est bien vrai, hein ? reprit M. Hauteclair, vous n'avez tué personne aujourd'hui ?

— Non vraiment ! répondit René souriant de la facile et triviale plaisanterie de son interlocuteur.

— Vous n'avez donc pas de clients ? ajouta M. Hauteclair en riant de plus belle.

— Mon père ! dit Cécile, pourquoi continuer ce jeu ?

— Vous qu'elles ne finissent pas par offenser M. Duclos ?

— Oh ! mademoiselle, répondit René, je vous prie de m'accorder un caractère assez large et assez souple pour supporter ces saillies et bien d'autres. Je regrette même que vous ne vous mettiez pas de la partie. Ce serait un plaisir pour moi de me sentir égrainé quelque peu par de jolies doléances d'ongles roses.

Cécile regarda le docteur, ne sachant que penser de ce langage où se montrait encore une pointe de flatterie.

Elle en éprouvait une satisfaction intime.

— Les ongles de la femme, docteur, dit-elle avec un sourire, sont comme les griffes de la chatte. Ils égratignent souvent et ils font saigner quelquefois.

— Non. Alors je vais émonner les vôtres.

Aussitôt René se baissa dans le sentier et cueillit quelques fleurs attardées le long de la haie.

Il les groupa du mieux qu'il put et il alla offrir ce simple bouquet à Cécile qui continuait de marcher lentement à côté de son père.

— Permettez-moi, mademoiselle, de vous présenter ces pauvres petites fleurs comme un gage d'affection, les voulez-vous ?

Ces simples paroles, prononcées avec un ton cordial, remuèrent profondément Cécile.

Son mouchoir à la main, signe indicateur, il attendit. Cette partie de la rue Saint-Honoré restait déserte encore. Albert voyait passer près de lui de petites ouvrières rentrant d'un pas pressé, des femmes vivement parquées que le Nouveau-Cirque, prochainement, attirait, et s'assura de l'heure, et une première fois, dans la rue, il se sentit confus d'une mystification possible.

Justement, un monsieur blond, qui finissait sous les arcades et qu'il n'avait pas encore aperçu, s'approcha de lui et lui demanda du feu. Albert, qui ne fumait pas, trouva singulier cette demande et crut que l'autre se moquait de lui. Gêné, il marcha, fit tourner sa canne par contenance, revint sur ses pas et vit que le monsieur blond, arrêté, semblait attendre quelqu'un. Alors, sa crainte d'être ridicule s'accrut, et par une subtile réaction, il se sentit résolu à pousser l'aventure jusqu'au bout.

— Je suis un naïf, se dit-il : cette petite ne paiera pas ma tête. Tant pis ! Nous allons bien voir !

En même temps, il regarda dans la direction du monsieur blond, avec un air de bravade, et fut étonné de voir que celui-ci, tranquillement, s'éloignait.

Le temps coula, quelques minutes : Albert s'affirma que ces craintes étaient stupides, que Camille n'avait aucune raison pour se jouer de lui, puisqu'elle ne le connaissait pas.

A demi rassuré sur ce point, un autre sujet d'inquiétude lui resta : il se rappelait les plaisanteries faciles dont l'avaient, cette après-midi, assailli ses collègues, au bureau. Si elle était femme ou vieille ? La frisson l'envahit au passage d'une petite femme face qui le regardait, vaguement souriante. Et son angoisse grandit. Un peu de fièvre faisait battre son cœur à chaque femme blonde qui le frôlait.

Cependant, pour seconder son malaise, Louis de Robert

Il se promena, entra sous les arcades où il s'efforça de s'intéresser un instant aux photographes qu'exposait une boutique au dôme éclairée. Là, une glace lui renvoya son image : il se vit un peu pâle, avec une légère sueur aux tempes. Par coquetterie, il rajusta sa cravate, frisa sa fine moustache, et, toujours anxieux, regagna la rue Saint-Honoré.

Des groupes passaient, bruyants. Sa crainte d'une mystification le reprit, et, malgré lui, il ne se sentit pas fier. Et voilà que soudain, sans qu'il l'ait vue venir, il trouva devant lui une grande jeune fille qui riait sous sa voilette :

— Eh bien ! monsieur Albert, vous êtes exact ; moi aussi, vous voyez !

Il lézaya, intimidé :

— Mademoiselle Camille !... Elle souriait, gentille, avec des traits fins, des lèvres fraîches, des yeux clairs.

— Mais vous êtes jolie ! s'écria-t-elle brusquement, allégée de ses craintes et joyeuse.

Il était seul sur un pan de trottoir, elle toute gaie, lui tout rose de surprise et ravi. Les groupes bruyants s'éloignaient avec un murmure de chuchotements qu'entendait encore Albert.

Il prit la main de Camille, et cette histoire s'arrêta là.

LOUIS DE ROBERT

Un truc de bohème :

— J'ai trouvé, disait Ire, un moyen bien simple de ne plus donner de pourboire au restaurant. Lorsque l'addition arrive, je paye sec. Le garçon fait un nez. Alors je me lève et je lui dis : (Mes compliments, votre maison est très bien tenue ; j'ai fait un excellent dîner.

J'ai l'air de l'avoir pris pour le patron.

Quand les Centres Nerveux ont besoin d'Aliments Nutritifs

Une découverte merveilleuse, donnant une réponse prompte illustrée à un système nerveux vide qui renforce les forces des nerfs épuisés.



Vous le connaissez peut-être ! A Waterloo il est reconnu comme l'un des hommes d'affaires qui ont le plus réussi et c'est un des plus populaires parmi les hommes d'affaires de cette ville entreprenante. Comme exécutif gérant de la succession Kuntz, il est à la tête d'une affaire considérable, représentant un placement de plusieurs milliers de piastres et il est connu par beaucoup de gens dans toute la province.

C'est un des plus grands financiers, nous voulons parler de M. Frank Bauer, qui a aussi en la bonne fortune de jouir d'une très bonne santé, et si les apparences indiquent quelque chose on peut prédire, sans être contredit, qu'il lui reste encore un demi-siècle de vie active.

Mais il n'y a que quelques mois, pendant qu'il était à l'hôpital de Mt. Clemens, ses amis de Waterloo apprrirent avec le plus grand étonnement qu'il était à l'article de la mort.

« Je ne saurais dire où je serais si j'avais continué à suivre le vieux traitement dit M. Bauer, avec un rire joyeux, l'autre jour à ses amis en racontant sa grave maladie à Mt. Clemens. On me dit que cet hôpital était ma dernière ressource pour obtenir une guérison.

Pendant des mois j'endurai des tortures insupportables. Je commençai à perdre l'appétit et le sommeil. Ensuite à mesure que la maladie s'aggravait je devenais de plus en plus faible et je commençai à maigrir et à perdre des forces rapidement. Mon estomac refusait de garder une nourriture quelconque. Pendant tout ce temps je suivais un traitement médical et je prenais tout ce que l'on me prescrivait, mais sans obtenir aucun soulagement. Pendant

que j'étais dans la condition la plus critique j'entendis parler d'une guérison merveilleuse qui avait été opérée comme dans un cas semblable au mien par le grand tonique nerveux de l'Amérique du Sud. Le premier jour que j'en fis usage je commençai à m'apercevoir qu'il s'opérait en moi un grand bien qu'aucun autre remède n'avait fait. La première dose me donna un soulagement complet.

Avant l'arrivée de la nuit je me sentais affaibli et je mangerais avec un appétit tel que je n'en avais pas eu de semaines depuis plusieurs mois, je commençai à recouvrer mes forces avec une rapidité surprenante, je dormais bien la nuit, et sans le savoir je faisais trois repas par jour, et avec plus de goût que jamais.

Je n'hésite nullement à dire que le tonique nerveux de l'Amérique du Sud m'a guéri lorsque tous les autres remèdes avaient fait défaut. J'ai gagné mon ancien poids qui était de 200 livres et je n'ai jamais été si bien portant de ma vie.

L'expérience de M. Frank Bauer est celle de toutes autres personnes qui ont fait usage du Tonique Nerveux de l'Amérique du Sud. Sa promptitude à soulager la détresse et la douleur est due à l'effet direct de ce grand remède sur les centres nerveux, dont la vitalité est restée instantanément dans la première dose. C'est un grand et merveilleux remède contre toutes les maladies nerveuses, ainsi que contre l'indigestion et la dyspepsie. Il va directement à la racine du mal et le malade ressent tous les jours ses pouvoirs merveilleux pour guérir et donner de la force, le premier jour de son usage.

Tandis que René se livrait à un bon-dinage amical, à une galanterie purement courtoise, Cécile était disposée à considérer cette manifestation comme un hommage affectueux.

Elle prit les fleurs avec empressement et répondit d'une voix attendrie, en abaissant ses longs cils dorés sur ses yeux d'un bleu si limpide :

— Je vous remercie, monsieur, et j'accepte vos fleurs avec plaisir.

Elle prit les fleurs avec empressement et répondit d'une voix attendrie, en abaissant ses longs cils dorés sur ses yeux d'un bleu si limpide :

— Je vous remercie, monsieur, et j'accepte vos fleurs avec plaisir.

Elle prit les fleurs avec empressement et répondit d'une voix attendrie, en abaissant ses longs cils dorés sur ses yeux d'un bleu si limpide :

— Je vous remercie, monsieur, et j'accepte vos fleurs avec plaisir.

Elle prit les fleurs avec empressement et répondit d'une voix attendrie, en abaissant ses longs cils dorés sur ses yeux d'un bleu si limpide :

— Je vous remercie, monsieur, et j'accepte vos fleurs avec plaisir.

Elle prit les fleurs avec empressement et répondit d'une voix attendrie, en abaissant ses longs cils dorés sur ses yeux d'un bleu si limpide :

— Je vous remercie, monsieur, et j'accepte vos fleurs avec plaisir.

Elle prit les fleurs avec empressement et répondit d'une voix attendrie, en abaissant ses longs cils dorés sur ses yeux d'un bleu si limpide :

— Je vous remercie, monsieur, et j'accepte vos fleurs avec plaisir.

Elle prit les fleurs avec empressement et répondit d'une voix attendrie, en abaissant ses longs cils dorés sur ses yeux d'un bleu si limpide :

— Je vous remercie, monsieur, et j'accepte vos fleurs avec plaisir.

Elle prit les fleurs avec empressement et répondit d'une voix attendrie, en abaissant ses longs cils dorés sur ses yeux d'un bleu si limpide :

— Je vous remercie, monsieur, et j'accepte vos fleurs avec plaisir.

Elle prit les fleurs avec empressement et répondit d'une voix attendrie, en abaissant ses longs cils dorés sur ses yeux d'un bleu si limpide :

— Je vous remercie, monsieur, et j'accepte vos fleurs avec plaisir.

Elle prit les fleurs avec empressement et répondit d'une voix attendrie, en abaissant ses longs cils dorés sur ses yeux d'un bleu si limpide :

— Je vous remercie, monsieur, et j'accepte vos fleurs avec plaisir.

Elle prit les fleurs avec empressement et répondit d'une voix attendrie, en abaissant ses longs cils dorés sur ses yeux d'un bleu si limpide :

— Je vous remercie, monsieur, et j'accepte vos fleurs avec plaisir.

Elle prit les fleurs avec empressement et répondit d'une voix attendrie, en abaissant ses longs cils dorés sur ses yeux d'un bleu si limpide :

— Je vous remercie, monsieur, et j'accepte vos fleurs avec plaisir.

Elle prit les fleurs avec empressement et répondit d'une voix attendrie, en abaissant ses longs cils dorés sur ses yeux d'un bleu si limpide :

— Je vous remercie, monsieur, et j'accepte vos fleurs avec plaisir.

The Gazette

L'établissement qui offre les meilleures garanties et qui possède les plus grandes facilités pour l'exécution des commandes, et ayant de plus à sa disposition le

Materiel d'Imprimerie

le plus considérable et le plus nouveau des établissements du genre dans la Puissance.

Impressions de Commerce

Pamphlets, Livres Blancs, Calendriers, Ouvrages de Banque, d'Assurance, de Chemin de Fer. Impressions de toutes sortes en Couleurs. Spécialité pour les

Placards et Affiches

Reliure dans tous ses perfectionnements. Estimés donnés sur demande. Prix modérés.

RICHARD WHITE, Gérant,

SMEATON WHITE,

Assistant-Gérant.

Cie d'Imprimerie "The Gazette,"

MONTREAL.

177-7

LOTS-EXCEPTIONNELS

A LA

Maison du Grand Bon Marché

RUE SAINT LAURENT

Grand Choix à faire par les Marchands de la Campagne et par les Marchands Ambulants sur

300 JOBS

Provenant de Trois Stocks de Banqueroute, et dont nous garantissons les prix à bien meilleur marché que dans les maisons de gros. Toutes les familles doivent également en profiter.

Etoffes à Robes, Cachemires, Jaquettes, Chapeaux garnis, Chapeaux non garnis, Fleurs, Indiennes, Sateens, Blouses, Robes d'enfants, Parapluies, Parasols, Bontons, Rubans, Pardessus en Caoutchouc pour Dames, Hommes et Enfants, Corsets, Gants de Kid, Gants de Soie, Bas en Coton, Bas en Cachemire, Coton, Coton, à Draps, à très Bas Prix.

TOUS CES AVANTAGES AU

MAGASIN DU GRAND BON MARCHÉ

190 Rue St Laurent, coin de la Rue Dorchester.

avaient volé à porter pour eux des messages à quelque distance de Somerville. Lorsqu'ils s'imaginèrent qu'il avait oublié ses premières habitudes et son ancien maître, ils crurent pouvoir s'aventurer à l'employer plus près du bourg.

autre marque afin de lui permettre de
faire de plus gros profits. 162—jno

ra de dessous la banquette, aux éclats
e tire de sa femme et de ses compa-

Sein de la rue Ste-Catherine
et du carré Philippe

— Quand vous demandez le tabac à
l'Amur Derby, en palettes, 5, 10 et 20
cents la palette, ne vous laissez pas in-
duire par le marchand à acheter une
autre marque afin de lui permettre de
faire de plus gros profits. 162—jno

A peine eut-elle mis pied à terre que, sans attendre les dernières insinues de ses tourmenteurs, le pauvre enfant, dont l'émotion étranglait à la gorge, courut vers son oncle.

Pendant ce temps, les cinq voyageurs descendirent de la voiture, et le vis-à-vis se dirigea vers la maison de son oncle, le plus impitoyable, celui qui avait joué sur la route la fraîche friture de l'oncle, et de dessous la banquetta, aux éclats de rire de sa femme et de ses compa-

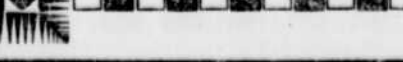
dans leur nouvel établissement. Ils
 sont préparés à exécuter promptement
 et dans le meilleur goût, les comman-
 des pour étiquettes, manuscrites,
 adresses, invitations de noces, etc.
 Soies de Tapeteries de Luxe, de
 20c en montant.

HENRY BIRKS & Sons
 601 de la rue St-Germain
 et du carré Philippe

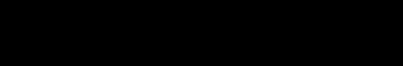
JOHN

LAND

NTIS



JOHN



178-1

LAND



TIS

NTIS

LA PRESSE

Y. BERTHIAUME, Propriétaire.
Née 71 et 73, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.
Abonnement: \$2.00 par an.
Edition quotidienne: \$2.00 pour 8 mois.
Edition hebdomadaire: \$1.00 pour 4 mois.
Payable d'avance.

LA PRESSE
Boite 1178, B.P.
Montreal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE
POUR LA SEMAINE FINISSANT LE
26 MAI 1894

Lundi	33,775
Mardi	33,850
Mercredi	33,867
Jeudi	33,902
Vendredi	33,902
Samedi	38,247

Total..... 207,714

Circulation Moyenne par Jour

Semaine finissant le

26 MAI 1894

34,619

MONTREAL, 2 JUIN 1894.

LA FERMETURE DES MAGASINS

Comme le temps passe vite!

Il semble que c'est hier que le citoyen Geoffroy a pour la première fois fait son apparition à l'hôtel de ville pour défendre les droits outragés des contribuables de Montréal, et cependant sept ans sont presque écoulés depuis ce jour mémorable.

C'était, on s'en souvient, à cette époque que nombre de nos échevins étaient accusés de malversations, de boodlage, et le conseil de ville avait cru devoir et de sa dignité de nommer un comité d'enquête, vulgairement appelé le comité des boodlers—qu'il était appelé à découvrir.

L'enquête marchait lorsqu'un jour, alors que le comité en était arrivé à un moment décisif, M. C. A. Geoffroy, C. R., qui assistait à la séance, se leva et protesta contre certaines questions posées par les membres du comité.

Le comité écouta avec la déférence qui était due à l'un des membres les plus justement respectés du barreau, les objections du savant avocat et lui demanda au nom de qui il se présentait.

—Mais en mon nom personnel, en ma qualité de citoyen de Montréal, répondit M. Geoffroy, "je ne représente que moi et les intérêts que je puis avoir comme contribuable à la bonne administration des affaires municipales."

La position prise par M. Geoffroy était absolument correcte et légitime et d'autant plus remarquable et admirable qu'il n'avait pas encore vu un avocat de talent mettre pour rien sa science et sa grande autorité au service d'une affaire municipale.

Sept ans se sont écoulés, comme nous le disons, depuis le jour où le citoyen Geoffroy est venu à l'hôtel de ville faire cette déclaration de principe que LA PRESSE a, à l'époque, enregistrée avec tous les honneurs qui lui étaient dus.

L'histoire se répète. Aussi LA PRESSE n'est nullement étonnée en constatant que le citoyen Geoffroy s'est, une fois de plus, laissé dominer par son grand amour pour la chose publique et payé de sa personne en venant une fois de plus à l'hôtel de ville combattre au nom du grand principe de la liberté individuelle les marchands et les commis qui sollicitent de la corporation un règlement pour la fermeture à 7 heures des magasins de détail de Montréal.

LA PRESSE admire tellement le dévouement civique du citoyen Geoffroy qu'elle croit, pour le mettre à même de réfuter les calomnies que toute noble action fait toujours naître, le prévenir que des gens mal intentionnés font courir le bruit que c'est moins comme citoyen et comme admirateur du principe de la liberté individuelle que comme avocat de compagnies d'éclairage, dont la fermeture des magasins réduirait les recettes qu'il a parlé devant le comité de la fermeture de bonne heure.

Aristide lui-même n'a-t-il pas été ostracisé!

Elle est si courte cette loi de la fermeture des magasins qu'on ne pouvait s'attendre au flot de discours qui a coulé l'autre soir dans la salle du conseil de ville.

Elle se compose d'une seule section lisant comme suit:

1. Dans toute municipalité de cité ou de ville, le conseil municipal pourra faire, amender et abroger des règlements ordonnant que pendant toute ou partie de l'année les magasins d'une ou plusieurs catégories dans la municipalité soient fermés et restent fermés chaque jour ou quelques jours que ce soit la semaine, après les heures fixées et déterminées dans ce but, par le dit règlement; mais les temps et heures ainsi fixés et déterminés par tel règlement ne devront pas être plus tôt que sept heures du soir, ni plus tard que sept heures du matin.

Il fallait citer la loi pour démontrer, contrairement à ce qui a été dit, que le conseil de ville peut faire des règlements pour chaque catégorie de magasins, et qu'un règlement fait pour les magasins de nouveautés, par exemple, ne s'appliquera pas aux autres magasins de détail: épiceries, pharmacies, etc., etc.

Le conseil de ville pourrait donc parfaitement passer un règlement ordonnant la fermeture des magasins de nouveautés à 7 heures du soir, le jour où il sera convaincu que la majorité des marchands de nouveautés est en faveur d'un pareil règlement.

Il pourra un autre jour adopter un autre règlement imposant la même obligation aux épiceries lorsque la majorité de ces commerçants en aura manifesté le désir.

Et ainsi de suite pour toutes les autres catégories de détaillants.

Ces règlements ne seront demandés et passés que si le public manifeste

LA TAXE DE L'EAU

Encore la corvée!

Où est dans la jubilation dans les coins de l'hôtel de ville occupés par des personnages qui n'ont pas encore digéré la défaite de la corvée.

La Cour Supérieure vient de décider, dans un procès en remboursement de taxes, que la taxe de l'eau n'était pas une taxe mais le prix d'une denrée fournie par la ville aux citoyens.

Portés de cette décision les vaincus de la corvée se proposent d'empêcher la mise sur les listes électorales du nom des locataires, sous prétexte qu'ils ne paient aucune taxe au trésor civique.

LA PRESSE enregistre cette rumeur, qu'elle croit fondée, sans s'en émouvoir; si quel officier municipal osait se prévaloir du jugement dont nous parlons pour tenter de commettre un tel abus de pouvoir, il fournirait l'occasion de reprendre devant les tribunaux la discussion de toutes les questions se rattachant à la corvée et que les ouvriers ont généreusement abandonnées après leur victoire.

La Municipalité Water and Power Co. L'étude faite par LA PRESSE de la position faite à la ville par cette compagnie nous a fait découvrir un état de choses remarquable.

Cette position est telle qu'on est en droit de se demander si les échevins qui en sont responsables ne sont pas coupables d'autre chose que de légèreté et d'inattention aux affaires de Montréal.

Ainsi, on trouve en ce qui concerne le quartier St-Denis, qu'ailleurs que le sous-comité de l'aqueduc recommande l'expropriation de la compagnie, la ville a virtuellement et légalement exproprié la compagnie et que cette dernière n'a qu'à présenter sa réclamation, pour le coût de son matériel et de son privilège, pour la faire régler et payer.

Sec. 8 Aussitôt que la ville de la Côte Saint-Louis sera annexée à la cité de Montréal suivant les dispositions de la loi, elle sera sujette aux dispositions des différents actes, règlements et règlements maintenant en vigueur et qui pourront être passés par la suite en vertu des pouvoirs conférés à la cité.

Du jour où la Côte Saint-Louis a été annexée et est devenue le quartier Saint-Louis, la Côte Saint-Louis, c'est-à-dire le quartier Saint-Louis a été, quant à l'eau, soumis au règlement No 65, "pour la régie et l'administration de Montréal, et pour fixer le tarif des charges pour l'eau."

Or ce règlement ne permet nullement la fourniture de l'eau à un quartier quelconque, par une compagnie privée.

Il est féroce sur ce point ce règlement, il dit:

Sec. 15. Personne ne puisera de l'eau à la rivière Saint-Laurent ou ailleurs pour la vendre dans aucune partie de la cité.

Quand la ville s'est annexée, la Côte Saint-Louis, elle a légalement mis fin au contrat qui existait entre cette municipalité et la Montreal Water and Power Co.

La ville ne peut même pas consentir à la continuation de ce contrat, car par ce contrat elle aurait pour effet d'établir deux tarifs d'eau dans la ville de Montréal, ce que la ville n'a pas le droit de faire.

Comme on le voit le gâchis est complet et la ville dont les administrateurs et les conseillers ne semblent pas être de la force à lutter avec ceux de la Montreal Water and Power Co. va avoir à régler un compte qui sera passablement élevé pour la compagnie sans avis, sans entente, de son contrat avec la municipalité de la Côte Saint-Louis.

Parce Sohmer
Danche, 3 juin
(Après-midi, 3 heures; soir, 8 heures)

PROGRAMME

1 Marche—Le régiment qui passe....

Bains

2 Ouverture—Le domino noir....

3 Chansons comiques....

Morale

4 Solos sur différents instruments....

Mlle Lillie Western

5 Quatuor de violons....

Les Dilettanti

6 Duo de cornets à pistons....

M. Knoll et Mlle McNeil

7 La célèbre troupe de chiens dressés du Prof. Leslie

INTERMEDE

8 Sélection—Der Fryschutz....

Weber

9 Le grand équilibriste des folies bergères de Paris....

Kalaska

10 Duo excentriques....

Les Dilettanti

(Dernière représentation)

TRIBUNE LIBRE

Les fêtes du monument National

A. M. L. O. Dabid, président de l'Association St-Jean-Baptiste.

Monsieur,
Pardonnez-moi si je me fais l'interprète de la population canadienne-française; mais ayant assisté aux fêtes que vous avez bien voulu organiser dans la salle du monument National, je dois vous dire ce que j'ai surtout remarqué.

Dans un article du journal de la semaine dernière, toujours avec votre même complaisance, vous faisiez un appel général à la population canadienne-française, vous l'encouragez fortement à venir en foule voir cette série de représentations magnifiques. Encore ces jours derniers lui reprochiez-vous de ne pas prendre assez à cœur cette œuvre nationale. Je ne vois pas quel encouragement nous avons eu à assister à ces fêtes. Car, bien qu'elles se donnaient dans une salle canadienne et par une société canadienne, ces représentations étaient en grande partie en anglais. Non parce que je voulais mettre complètement de côté nos frères des nationalités étrangères, mais je pense que la langue française aurait dû dominer, et par malheur, c'était tout le contraire.

Malgré ces remarques, je dois vous féliciter ainsi que tous les organisateurs de ces représentations.

UN JEUNE CANADIEN-FRANÇAIS.
Montréal, 1er juin 1894.

La Société des Musiciens

Monsieur le Rédacteur—Permettez-moi de profiter de l'hospitalité de vos colonnes pour dire quelques mots sur la société des musiciens que nous venons de former et qui, je crois, est sur le chemin de la prospérité, tous les artistes de Montréal ayant activement contribué, dans la formation de notre société, un but que ne peut jamais poursuivre un corps régulièrement organisé et formé par la quasi-totalité des membres d'une même profession. On dit par exemple que les musiciens avaient l'intention de créer des difficultés à certaines places publiques où ils sont employés. Il n'y a absolument rien de vrai dans cette affirmation et loin que ce soit là l'intention des musiciens, ceux-ci feront toujours leur possible pour faire prospérer les établissements où ils sont employés.

La preuve de ceci, c'est que les musiciens ont l'intention de convoquer tous les chefs de musique à l'une de leur prochaine réunion afin de discuter quels seraient les meilleurs moyens à prendre pour faire prospérer notre art dans ce pays.

En un mot, en nous unissant nous n'avons en vue que de nous protéger contre la faiblesse de l'individualité et unir tous les membres des autres classes, les avocats, les médecins, les financiers, les ouvriers, etc.

D'abord l'union, nous mettant en rapport les uns avec les autres, nous aidera à les mieux connaître et à faire avancer en quelque sorte l'art auquel nous nous sommes consacrés et que nous aimons par dessus toute chose, comme un fils dévoué aime sa tendre mère.

Notre société, de secours mutuel, nous aidera encore à la régularisation des prix des engagements irréguliers. Nos contrats réguliers avec les théâtres, les parcs, etc., nous sont généralement assez rémunérateurs; il n'est pas de même des engagements irréguliers autour desquels quantité de petits musiciens font le guet et se livrent à des prix ridicules.

Maintenant que nous sommes unis, nous ferons bientôt disparaître cette transmigration.

Il ne faut pas oublier que nous faciliterons en outre les engagements des directeurs de théâtre, etc., et de tous ceux qui ont besoin de musiciens.

Vient-on employer tel musicien, désire-t-on se procurer tel genre de musique ou telle sorte d'instrument, quel mieux que nous pourrions donner des renseignements?

Je passe enfin au dernier point de ma correspondance.

L'année dernière, alors que le gouvernement de cette province désirait combler les lacunes faites au trésor public, une taxe d'affaires a été imposée aux hommes de profession, parmi lesquels nous avons été compris.

On a sans doute oublié que les musiciens ne sont pas des hommes d'affaires, comme les membres des autres professions, qu'ils ne tiennent pas de bureaux ouverts au public et que surtout, contrairement aux autres hommes de profession, ils ne sont employés qu'à peu près six mois par année.

Notre union va travailler à faire disparaître cette injustice.

Je vous remercie à l'avance, M. le Rédacteur, d'espérer que vous daignerez publier ces quelques lignes qui aideront à rétablir les faits sur leurs véritables bases.

Veuillez, M. le Rédacteur, agréer l'expression de ma reconnaissance.

J. B. REMOND, Secrétaire.

CE BEAUX DE MAISONNEUVE

Voici maintenant six mois que le fondateur de la ville de Montréal attend patiemment qu'on le place sur le piédestal élevé à sa mémoire. Mais du train dont vont les choses il se passera bien encore dix ans avant qu'il ne soit mis en place. Tout est prêt, piédestal et statues; il ne s'agit plus que de compléter le monument. Des l'origine, il a été entendu que la municipalité contribuerait pour moitié et de fait elle a versé dans le temps \$64,000 pour le monument qui devait coûter \$120,000. Depuis les capitalistes du comité ont trouvé le projet trop modeste et ont doublé la somme. De là un déficit de \$12,000 qu'il s'agit de combler. Il n'y a qu'un moyen. C'est que la municipalité à laquelle appartient la municipalité contribue encore pour moitié, ce qui n'est que justice. Le gouvernement fédéral a promis une contribution importante et la balance sera soustraite sans retard, de manière à ce que le 1er juillet prochain, l'inauguration du monument puisse se faire en grande pompe.

C'est une honte pour la ville de Montréal de laisser ainsi en souffrance un monument élevé en l'honneur de son fondateur.

J. X. PERRAULT.

Chaque palette de tabac Derby Plug porte, comme marque de commerce, une petite pièce en forme de Casque Derby.

158—jno

—Aucun tabac à fumer Derby en palettes n'est véritable, à moins qu'il ne porte l'étiquette en métal, Casque Derby.

152—jno

Colonne Carsley

Bazar de Manteaux

Tout le stock, comprenant plusieurs milliers de vêtements de rue pour dames et demoiselles à écouler à des prix variant de 50 à 75 p. c. de moins que les prix réguliers marqués.

Gilets Noirs pour Dames

Dans tous les patrons et dans toutes les longueurs fashionables, à moitié prix.

Chez S. CARSELEY.

RUE NOTRE-DAME

Gilets de couleur pour dames

Dans les tweeds et draps de toutes nuances, en couleurs fashionables, et très bien garnis, A MOITIE PRIX.

Gilets de soie pour dames

Un assortiment complet de Gilets de soie pour dames à écouler A MOITIE PRIX.

Gilets Blazer pour dames

En couleurs de fantaisie pour places d'eau et pour la campagne A MOITIE PRIX.

Chez S. CARSELEY.

RUE NOTRE-DAME

Dolmans en soie et en dentelle

POUR DAMES

En plusieurs patrons choisis convenables pour dames âgées, A MOITIE PRIX.

Manteaux à l'épreuve de la poussière

Confectionnés avec des marchandises convenables et très bien finis sous tous rapports, A MOITIE PRIX.

Ustensiles de dames

En tweeds convenables pour l'été et pour voyager, A MOITIE PRIX.

Chez S. CARSELEY.

RUE NOTRE-DAME

TOILES DE TABLE

Pour toutes les qualités et les patrons les plus nouveaux en damas de table irlandais, anglais et écossais blancs et non blanchis, venez directement

Chez S. CARSELEY.

RUE NOTRE-DAME

ESSUIEMAINS

EN TOILE

Un grand assortiment d'essuiemains en toile de toutes qualités et grandeurs et à tous prix, depuis 6c. chacun.

Essuiemains en Damas

Un assortiment de Toile damassée, avec bords de fantaisie, valant \$2.50, pour \$1.75 la douzaine.

Serviettes à Bain

Serviettes à bain en Coton blanc et brun et en toile et draps, de toutes grandeurs et qualités.

Serviettes à bain en Coton, depuis 8c. chacune.

Serviettes à bain hygiéniques de Fell.

Chez S. CARSELEY.

RUE NOTRE-DAME

Toile à Costume

Nous venons de recevoir un assortiment spécial de Toiles à Costumes, de valeur extra.

Toile diagonale, rayée et carreautee de fantaisie, pour costumes, 25c la verge.

Toile unie pour costumes, 15c la verge.

Toile à costumes, superfine, 25c la verge.

TOILES ESTAMPÉES

Nous venons d'exposer en vente un assortiment de marchandises en toile estampée et dessinée à la main, en dessins de combinaison.

Serviettes de table estampées

Doyiles de table estampées

Serviettes à cabarets estampées

Nappes de 5 o'clock tea estampées.

—CHEZ—

S. CARSELEY

RUE NOTRE-DAME

COLONIAL - HOUSE

CARRE PHILIPPE

DEPARTEMENT DE SOIE

Réductions Spéciales

Soies de Chine figurées pour robes, prix réduit de 75 à 90 la verge.

Soies poudrées figurées, prix réduit de 75c à 90 la verge.

Soies figurées de couleur pour foulards, prix réduit de \$1.50 la verge.

Soie française qui se lave, fond blanc en barres, prix réduit de \$1.25 à \$1.00 la verge.

Soies Chinoises de la meilleure qualité, fonds légers et noirs avec dessein coloré \$1.50 moins 20 pour cent d'escompte.

Soies qui se lavent, soies barres, légères et foncées, 90 la verge.

BOUCLES

Nous venons de recevoir la dernière nouveauté en rubans à boucles pour le cou pour Dames, en acier coupé fleure, jais coupé, et Pierres du Rhin enchassées. Une nouvelle ligne d'épingles à cheveux de fantaisie, pour Dames en argent, acier coupé, jais coupé, métal blanc et plaqué doré au feu ce qui ne ternit pas. Lampes à alcool en caisses convenables pour les transporter à la campagne. Prix variant de 15c à \$5.

Casquettes de bains de 45c à \$1.25.

Peaux de chamois colorées de 65c à \$1.15, aussi un complet assortiment de biblots et notions de haut goût.

HENRY MORGAN & Cie

Montréal

BANQUE D'EPARGNE

DE LA

CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Avis est par le présent donné qu'un dividende de huit dollars par action sur le capital de cette institution, à des échevins, et sera payable à son bureau principal, à Montréal, le 15 et 16 mai 1894, les 3 juillet prochains. Les livres de transfert seront fermés du 15 au 30 juin prochains, ces deux jours compris. Par ordre du bureau des directeurs.

H. BARBEAU, gérant.

Montréal, 31 mai 1894.

Les dernières nuances

de Souliers Tan pour Dames et Messieurs, à bon marché, chez JUST. VANIER, 127 rue Saint Laurent.

PHARMACIE KNEIPP

299 1/2 RUE ST-LAURENT

DÉPOT GÉNÉRAL DES

MÉDICAMENTS KNEIPP.

Seuls agents au Canada pour les spécialités, fabriquées par Oberhauser et Landauer, Wurzburg, Allemagne, les seuls spécialités recommandées et autorisées par l'abbé Kneipp.

Nous venons de recevoir de la Prêle des champs et des Fleurs de Prunellier, nouvelle récolte. Liste de prix envoyée sur demande.

HENRI LANCTOT,

Pharmacien-Chimiste,

299 1/2 Rue St-Laurent, Montréal.

Collège des Médecins et Chirurgiens

DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Bureau Provincial de Médecine

Examen préliminaire pour l'admission à l'étude de la Médecine.

L'examen semi-annuel pour l'admission à l'étude de la médecine aura lieu le 10 et 11 Juin 1894, à 9 h. a.m., au Cabinet de Lecture du Collège des Médecins et Chirurgiens, 1017 rue Notre-Dame, à Montréal.

L'examinateur est à la présente de \$20.00 et doit être payé à l'un des sous-signes pas plus tard que le 15 juin. Un certificat de bonne moralité sera requis après 15 jours. Les candidats ont l'honneur par maille de donner leur adresse.

A. G. BELLEAU, M.D., Québec.

A. T. HODGKIN, M.D., Montréal.

Montréal, 10 mai 1894.

Collège des Médecins et Chirurgiens

DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Bureau Provincial de Médecine

Assemblée Semi-Annuelle

L'Assemblée semi-annuelle du Bureau des Gouverneurs du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec sera tenue le 10 et 11 Juin 1894, à 9 h. a.m., au Cabinet de Lecture du Collège des Médecins et Chirurgiens, 1017 rue Notre-Dame, à Montréal.

Les aspirants à la licence devront envoyer l'honoraire qui est à la présente de \$40.00, et le certificat d'admission à l'étude de la médecine à l'un des sous-signes.

Le comité des lettres de référence se réunira au même endroit le 10 et 11 Juin, 10 h. a.m.

Tous les candidats, soit au pré-examen, soit à la licence, devront être présents ce jour-là.

Les noms et les honneurs des candidats ne seront pas reçus après 15 jours, le 25 juin.

Les personnes désirant obtenir des dispenses de certaines matières seront examinées à cette réunion, honoraire \$10.

A. G. BELLEAU, M.D., Québec.

A. T. HODGKIN, M.D., Montréal.

Montréal, 10 mai 1894.

La rapidité et l'économie dans le voiturage

QUESTIONS ET REPONSES

Nord-Ouest, Colombie Anglaise et recensements.—Arbres fruitiers. Littérature, canadienne. Enfants à recueillir. Maison inhabitable. Les dix villes d'Amérique les plus peuplées. Transports de Paris à Montréal. Magnétiseurs et somnambules. L'Homme Loup. Malin et eschevin. Numismatique. La ferme Fletcher. Agences de journaux français et Alfred de Musset. Tarte et fruits. Vieille fille. Ecriture; prêt et linéum. Affections de peau. Arrangements et bénéfices. Taches d'encre. Institutions. Le couvent du Dr Jacques. La guerre franco-prussienne. Jeanne d'Arc. Population de Paris. Paques de renard. Secours aux noyés et asphyxiés.

Q.—Seriez-vous assez bon de me laisser savoir s'il y a des ouvrages qui traitent de la Colombie Anglaise et du Nord-Ouest, et où pourrais-je les procurer?

R.—On peut se procurer les recensements des principales villes du Canada à L. LANGLOIS.

Q.—Auriez-vous la bonté de nous indiquer un moyen de conserver un cerisier dont une partie des branches ont séché pour avoir été trop arrosées au soleil?—UN AMATEUR.

R.—Enlevez les branches sèches avec une lame bien aiguisée, et garnissez le bout de la branche ainsi coupée d'une petite boule de cire recouverte d'une guenille bien ficelée.

Q.—Quelqu'un a-t-il publié une histoire de la littérature canadienne-française; quelle est la meilleure; s'il y en a plusieurs, et où peut-on se la procurer?—UN CURIEUX.

R.—Bibaud, Laroche et quelques autres ont publié des études sérieuses sur la littérature canadienne. Leurs ouvrages sont à la librairie Beauchemin.

Q.—Où peut-on placer les enfants d'une famille pauvre on peut dire d'une famille quasi pauvre. La haine et la discorde règnent dans la maison, car l'entêtement de la mère à supporter les grandes filles dans l'orgueil et la débauche au père en ce qui concerne l'honneur et la raison. Les enfants sont âgés respectivement de 2, 9, 11 et 13 ans.—UN ANONYME.

R.—Adressez-vous au bureau du Recorder, qui peut le plus sûrement remédier au mal.

Q.—J'aimerais bien à savoir si j'ai le droit de laisser la maison que j'habite sans crainte aucune poursuite de la part du propriétaire pour la seule raison qu'il y a de l'eau dans la cave; le terrain étant très bas, l'eau reste continuellement dans une partie de la cave.—UN ANONYME.

R.—Pour vous mettre dans votre droit allez au bureau de santé, à l'hôtel de ville, dénoncer l'état des lieux. Si la maison, au point de vue hygienique, est inhabitable ou simplement dangereuse, ordonnez vous serrez de déguerpir et dans ce cas vous n'avez aucune poursuite à craindre de la part de votre propriétaire.

Q.—Quelles sont les dix villes les plus peuplées de l'Amérique et quel est le chiffre de leur population? Que peut coûter le transport d'un colis pesant 5, 10 et 15 kilos, venant de Paris à Montréal?—VASCAR.

R.—Les dix villes les plus peuplées de l'Amérique sont: New-York, 1,513,501; Chicago, 1,098,576; Philadelphie, 1,044,894; Brooklyn, 806,343; Saint-Louis, 450,245; Boston, 446,507; Baltimore, 434,151; San Francisco, 297,990; Cincinnati, 296,309; Cleveland, 261,646.

Q.—Le transport d'un colis comme celui dont vous parlez peut coûter de \$1 à \$3, suivant son volume.

Q.—Savez-vous si l'existe à Montréal des magnétiseurs et des somnambules qu'on pourrait consulter et auriez-vous la bonté de me donner leurs adresses?—NAPOLÉON.

R.—Il n'y a pas à Montréal de magnétiseurs ni de somnambules de profession. Deux hypnotiseurs d'un certain renom, Reynolds et Goldsmith ont coutume de venir faire une tournée au Canada chaque année. C'est à vous de guetter leur passage si vous tenez à vous mettre en rapport avec eux.

Q.—Pourriez-vous m'enseigner où j'aurais pu me procurer l'ouvrage intitulé "L'Homme Loup"?—L. F. R.

R.—Chez n'importe quel libraire de Montréal.

Q.—Voulez-vous me dire si les échevins sont payés pour le temps qu'ils ont au Conseil? Combien le maire reçoit-il par année?—UN PARIKUR.

R.—Les échevins n'ont pas de traitement à Montréal; on leur paie toutefois leurs frais de voiture qui ne doivent pas dépasser \$40 par an. Le traitement du maire est de \$2,000 par année.

Q.—Pouvez-vous me donner le nom de tous les livres ou catalogues en français et en anglais qui parlent de la numismatique canadienne et aussi me dire s'il y a un journal de numismatique publié au Canada.—UN COLLECTIONNEUR.

R.—Voici d'abord pour les catalogues: A. Sandham—Coins, tokens and medals of the Dominion of Canada 1869. Episé.

Dr Leroux—Atlas Numismatique du Canada 1883. Episé.

Dr Leroux—Le Médailleur du Canada 1888. \$5.00.

Robert W. McLachlan—Canadian Numismatics 1889. \$2.00.

P. N. Breton—Le Collectionneur illustré des Monnaies canadiennes 1890. Episé.

quelques pieds carrés sur ce terrain pour la saison d'été?—UN LECTEUR.

R.—Le terrain en question fait virtuellement partie du parc et appartient à la corporation. Les autorités municipales, pourrais-je vous en louer une partie, mais soyez sûr qu'elles n'en feront rien.

Q.—Voulez-vous m'indiquer l'adresse de quelque agence de journaux de France, tant aux Etats-Unis qu'au Canada? Par la même occasion dites-moi donc où je pourrais me procurer une copie des œuvres d'Alfred de Musset?—O. B.

R.—Les deux meilleures agences de publications françaises sont, aux Etats-Unis, le *Corrier des Etats-Unis*, à New-York, et au Canada, la maison Derigny, 1608 rue Notre-Dame, à Montréal.

Q.—Les œuvres de Musset sont dans toutes les librairies françaises, soit à New-York, soit à Montréal.

Q.—Les tartes se mangent-elles avec le couteau, la fourchette ou les doigts? et puis les oranges, les bananes et les ananas?

R.—Que doit faire une jeune fille d'une trentaine d'années, plus ou moins, qui veut absolument se marier mais qui, malheureusement ne trouve pas?

Q.—Quelle est la population de Montréal?

R.—On pourrait se procurer des copies, etc., etc., des exemples d'écritures avec lesquelles on peut apprendre différentes sortes d'écriture?

Q.—Existe-t-il une différence entre prêt et linéum?

R.—Qu'y a-t-il de mieux pour faire disparaître les petits boutons ou toutes autres affections de la peau?

Q.—Doit-on dire "un de ses amis les plus dévoués" ou "un de ses amis le plus dévoué"?—POLYTE.

R.—On ne doit manger les tartes ni avec les doigts ni avec un couteau; en certains cas, la fourchette est admise, mais si les tartes sont juteuses, on ne peut se servir que de la cuiller. Quant aux oranges et bananes, elles se pelent avec les doigts après qu'on en a couvert la pelure avec un couteau. Les ananas ne doivent être servis sur la table que tranchés.

Q.—Ce qu'une jeune fille peut faire de mieux dans le cas que vous me soumettez, c'est de s'en ouvrir à son directeur de conscience ou au curé de sa paroisse.

R.—La population de Montréal est de 216,650 habitants.

Q.—Les cahiers d'écriture se trouvent dans toutes les librairies de Montréal.

R.—Il ne faut jamais dire "prêt", mais "prélat". Cette dernière appellation s'entend à proprement parler des toiles goudronnées dont on recouvre les marchandises sur un navire; c'est par extension qu'on l'a appliqué aux tapis cirés. "Linéum", c'est pas français, mais nous avons constaté que le mot est très souvent employé dans les journaux de France, du moins aux colonnes d'annonces. Vous pouvez en conséquence l'employer sans crainte.

Q.—Il faut dire "un de ses amis les plus dévoués".

R.—Si un homme, membre d'une société de bienfaisance, se trouvant en arrière de quelques mois, venait à mourir, sa veuve pourrait-elle retirer les bénéfices, même s'il était mort sans avoir pu payer ses arriérés?—SERVIL.

R.—Tout dépend des règlements de la société; aussi faudrait-il que je les voie pour donner une réponse catégorique. En règle générale, toutefois, les bénéfices ne sont dus que si le membre décédé était en règle avec la société.

Q.—Seriez-vous assez bon pour me donner une recette pour faire disparaître les taches d'encre sur les habits?—MALIN.

R.—Le plus sûr est de confier l'habit à un teinturier. Vous pouvez tout de même réduire vous-même à la nettoyeur en achetant un de ces savons spéciaux vendus dans toutes les pharmacies, ou même en vous servant d'eau et de savon ordinaire ou d'ammoniaque. Dans ce cas, malheureusement, ce n'est pas une tache noire qui portera votre habit, mais une tache blanche, résultant de la décoloration des tissus.

Q.—Veuillez donc me dire pourquoi les instituteurs laïques chez des Frères ne reçoivent jamais plus de 250 dollars de salaire par année tandis que les instituteurs des écoles laïques reçoivent de 400 à 1,000 dollars? Est-ce que ceux-ci sont plus qualifiés que ceux-là? Le salaire de ces derniers est-il suffisant?—UN INSTITUTEUR.

R.—Les Frères ne recevant eux-mêmes que \$250 comme instituteurs, à part le logement et une partie des contributions mensuelles des élèves, sont peut-être justifiés de ne pas offrir que de faibles salaires. Les instituteurs laïques dont les services sont demandés par les écoles, il n'y a pas de doute que tous devraient avoir les mêmes qualifications. Il n'y a pas de doute non plus qu'un salaire de 250 dollars est insuffisant.

Q.—La communauté dite du Dr Jacques est-elle tolérée par l'Ordinaire? Est-ce un prêtre qui dirige les offices de la communauté? Est-elle affiliée au Tiers-Ordre? Qu'en pensez-vous?—A. B.

R.—Le couvent du Dr Jacques est toléré par l'Ordinaire. Ce n'est pas un prêtre qui dirige les offices de la communauté, mais des sœurs. Les membres de cette communauté peuvent être affiliés personnellement au Tiers-Ordre, mais la communauté elle-même n'ayant pas d'existence canonique ne saurait y être affiliée comme corps.

Q.—Pour quel sujet, la guerre a-t-elle été déclarée entre la France et l'Allemagne? Qui est-ce qui a fait mourir Jeanne d'Arc, les Français ou les Anglais? Quelle est la population de Paris? D'où vient l'origine de Paques de renard?—UN ECCLÉSIASTIQUE.

R.—La guerre a été déclarée à la Prusse parce que l'empereur Napoléon III voulait trouver à l'extérieur une diversion puissante aux difficultés intérieures. La raison qu'il en a donnée est que le roi de Prusse, après avoir retiré la candidature d'un Hohenzollern au trône d'Espagne n'a pas voulu s'engager pour l'avoir à répliquer par une candidature, si elle se présentait.

Q.—C'est un Français, hélas! qui a condamné Jeanne d'Arc, mais ce sont les Anglais qui l'ont brûlée.

La population exacte de Paris est de 2,344,500 habitants.

On appelle paques de Renard celles qui sont faites le dimanche de la Quasimodo. On les appelle ainsi parce qu'elles ont un caractère de superstition qui rappelle les tours traditionnels du renard. Le devoir pascal devrait être rempli le jour de Paques; l'Eglise, dans sa commission pour les pêcheurs, leur a donné quelques jours de grâce pour s'y mieux préparer. Comptant sur cette faveur, nombre de pécheurs, pour parler au figuré, saignent les poulxiers jusqu'au dernier jour de grâce et viennent ensuite demander l'absolution que le confesseur n'ose pas leur refuser. Pareille conduite est du renardisme tout pur et de la vient le nom de Paques de Renard.

Q.—Voilà revenue la saison des bains à l'eau courante. Ne pourriez-vous pas m'indiquer dans les colonnes de LA PRESSE les meilleurs moyens à employer pour se procurer un noyé ou asphyxié, et par la même occasion, toute personne en état de mort apparente?—UN BARONNET.

R.—Le procédé le plus efficace est celui des tractions rythmées de la langue; découvert en 1892 par M. le Dr Laborde, membre de l'Académie de médecine, et développé longuement dans la thèse de M. le Dr Le Coq, il a été mis maintes fois en pratique depuis cette époque, dans les circonstances les plus diverses, en France et à l'étranger, et il a été très fréquemment suivi de succès, soit d'emblée, soit après échec des procédés habituels. Si l'on ne peut dire qu'il a toujours réussi, c'est parce qu'il est clair qu'il ne peut revivifier une victime qui a cessé de vivre; il y a même lieu de croire que son insuccès constitue à lui seul un signe certain de la mort. Pour le mettre en pratique, il faut écarter largement les mâchoires et maintenir cet écartement au moyen d'un manche de couteau, d'une canne, etc., saisir solidement le corps de la langue entre le pouce et l'index, avec un linge quelconque et même avec les doigts nus, et exercer sur elle quinze à vingt fois par minute, de fortes tractions rythmées suivies de relâchement. Il est indispensable que ces tractions fassent sortir largement la langue hors de la bouche; aussi l'opérateur devra bien se rendre compte que ces tractions agissent sur la racine même de l'organe et non pas seulement sur sa pointe. Cette méthode sera appliquée le plus tôt possible et continuée pendant quinze minutes. Généralement, au bout de deux ou trois minutes, on voit apparaître une, puis plusieurs inspirations successives de plus en plus accentuées. C'est à ce moment surtout qu'il faut continuer les soins adjuvants de toute nature (réchauffement, flagellation, etc.) et notamment la respiration artificielle.

Q.—Le procédé, qu'il est très utile aussi d'employer, soit après, soit, si on le peut, pendant les tractions rythmées, consiste à pratiquer artificiellement les mouvements d'inspiration et d'expiration qui constituent, chez l'homme normal, la respiration, et sont destinés à faire entrer l'air dans la poitrine.

R.—La méthode la plus employée est celle dite Sylvester; on la pratiquera de la façon suivante: Après avoir fait sauter la poitrine en pressant sous les reins un vêtement roulé ou un coussin, les mâchoires étant écartées et la langue étant maintenue autant que possible par un aide, l'opérateur agenouillé à la tête du noyé, fait ployer les avant-bras sur les bras, saisit les coudes et les appuie fortement sur les parois de la poitrine (1er temps); les en écarte horizontalement de façon à ce que chacun d'eux fasse un angle droit avec le corps (2e temps); les relève verticalement en avant de la tête (3e temps), puis les rabat directement sur les parois de la poitrine (4e temps). La même manœuvre sera répétée quinze à vingt fois par minute, pendant dix minutes.

Q.—Enfin un dernier moyen très peu connu a été signalé récemment par M. le Dr Massé de Gettingen, à qui il a réussi dans trois cas de mort apparente par le chloroforme; ce procédé consisterait à frapper violemment, presque à coups redoublés, sur la région du cœur; d'après l'auteur le pouls ne tarde pas à se rétablir; si l'on cesse les coups la vie disparaît peu à peu, tandis que par la continuation de la manœuvre, le rappel à la vie devient définitif.

R.—On se souviendra dans tous les cas qu'il ne suffit pas de voir quelques signes de vie se manifester pour croire à un retour définitif à l'existence; il est nécessaire de prolonger longtemps les soins de tout genre et l'on ne devra considérer le succès comme certain que si les mouvements de la respiration, les battements du cœur et du pouls sont bien accentués et réguliers.

Q.—On ne perdra jamais de vue que le succès dépend non seulement de la persistance dans les secours, mais aussi de l'intelligence et de la rapidité avec lesquelles ils sont employés. Ici se place tout naturellement le conseil, dont je vous ai déjà parlé, de ne pas perdre de vue le secours sans retard. Pour bien se rendre compte des tractions linguales, il suffit de maintenir sous l'eau pendant une minute un cobaye (ou cochon d'Inde). En sortant de l'eau, l'animal sera en état de mort apparente; si l'on l'abandonnait à lui-même, il mourrait, tandis que si l'on procède aux tractions linguales au moyen d'une petite pince (en raison de l'extrême rigidité de l'organe), on ne tarde pas à voir la reviviscence s'effectuer, et la vie redevenir complète après quelques soins accessoires (réchauffement). Cette expérience est moins barbare qu'on pourrait le croire, car l'animal se met bientôt à manger et à courir comme précédemment.

Le Chercheur.

Q.—La Hood's Sarsaparilla est préparée avec soin et c'est la seule qui le soit ainsi avec de la salsepareille, Dandelion, Mandrake, Dock, Pepsisew, Juniper et extraits d'autres fruits bien connus; par une combinaison spéciale et un procédé on a découvert le remède d'un seul nom de Hood's Sarsaparilla dont les pouvoirs curatifs ne se trouvent pas dans les autres remèdes. Ce remède opère des effets remarquables quand les autres préparations ont fait défaut. Les pilules de Hood guérissent la biliosité.

La Cie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la Cité de Montréal

9 COTE SAINT-LAMBERT

Polices de 3 ans: Du 1er septembre 1891 au 1er mai 1894, Risques assurés.....\$7,887,907.42

Primes aux taux ordinaires.....111,390.92

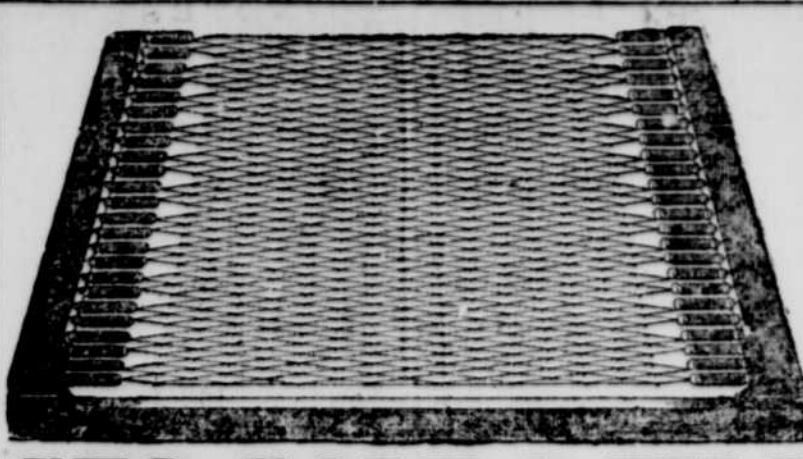
Primes aux taux réduits de cette Cie.....55,695.16

Montant économisé par les assurés de cette Cie.....\$55,695.16

8-jno

JOHN DEWAR ET FILS, Ltd.—Distillateurs, Perth, N. B., et Londres. Derniers renseignements sur le whisky écossais à l'exposition des brasseries.

43-jno



GEO. GALE & FILS

FABRICANTS DU

Nouveau Matelas Dominion en fil de fer, des nouveaux Matelas en fil de fer tissé élastiques

Waterville, Que. 17 Upper Mill Hill, Leeds, Ang.

Des commandes viennent d'être exécutées pour l'Hôpital Royal Victoria, l'Hôpital Général de Montréal, et l'Hôtel-Dieu, Québec. On a des commandes du Gouvernement Fédéral, de la English Church Missionary Society, le Collège de Montréal, 5000 pour le Gouvernement anglais. Nous fabriquons le seul matelas en fil de fer tissé, chaque partie duquel peut être remplacée.

133-mj—ino



BLACKSTONE

FUMEZ le Cigare de l'Union "BLACKSTONE" fait à la main. Tout havane. Le meilleur Cigare sur le marché à 5 CENTS. En vente partout. 289-mj—ino

VENTE SANS RESERVE

DE

Deux Fonds de Banqueroute

MARCHANDISES DE CHOIX

ET DE HAUTE NOUVEAUTE

—DETAILLÉES A—

50 Cents dans la Piastre

—DURANT LE—

MOIS DE JUIN

—CHEZ—

Dupuis, Parent & Cie

2011 RUE NOTRE-DAME

Près du Carré Chaboillez. 176-3

LE SIROP CALMANT

DORMOL

Donne le Confort et le bonheur dans les familles où il y a des bébés. Essayez-le. 130-jno

Toux, Rhumes, Grippe, Bronchites, Catarrhes, Maux de Gorge, etc.

PASTILLES BRACHAT

à la SÈVE de PIN, au LACTUCARIUM et à la CODÉINE

100.000 LETTRES DE FÉLICITATIONS DE MÉDECINS ET DE MALADES

28-jno

SEMAINE de CLOTURE

D'un mois important de vente de meubles. Le record d'écoulement du progrès est un honneur pour la maison. Assortiments pour satisfaire à tout le monde. Prix qui conviennent. Conditions qui conviennent.

- Ameublements de chambre à coucher
- Ameublements de salon
- Patères
- Tables de salle à manger
- Chaises de salle à manger
- Ranges de cuisine
- Rideaux en dentelle
- Rideaux en chenille
- Tapis, Préparés
- Tout ce qui est nécessaire pour la maison

Pour écouler les ventes d'un mois que nous voulons laisser à l'histoire, des marchandises de toute sorte seront offertes durant toute cette semaine.

The American Wringer Co

SUCCESSORS A LA

Metropolitan Manufacturing Co.

1678 et 1680 rue Notre-Dame

T. A. EMMAUS, gérant. 156-jno

BELLES VOITURES

Acheter directement des fabricants de gros et épargner les profits des intermédiaires



MIKADO

Toutes les voitures que nous vendons sont faites dans notre propre fabrique et garanties sous tous rapports.

Nous faisons une spécialité de Traps et Buggies de fantaisie de toutes sortes, comprenant: Sandringham, Kensington, Duke of Devon, Buggies de Montréal, Brighton Traps, Buggies Surrey, Buggies Concord, Buggies convertibles, etc.

Si vous voulez acheter une voiture à bon marché, vous pouvez l'avoir de nous, et si vous voulez quelque chose de fashionable, dans tous les derniers goûts modernes, nous l'avons.

HARNAIS ET SELLES

Notre assortiment est le plus considérable au Canada. Nous fabriquons des harnais de toutes sortes, depuis les harnais les moins chers pour buggies jusqu'aux harnais pour courses et coupes les plus fashionables.

Si nous n'avons pas en mains ce qu'il vous faut, nous pouvons le fabriquer sur commande sous le plus court délai.

Selles de toutes descriptions. Tout ce qu'il faut pour le cheval, l'écuyer et la voiture.

Prix beaucoup plus bas que les prix fantaisistes exigés par les marchands de détail.

E. N. HENEY & CIE

337 RUE ST-PAUL

25, 26, 28, 30, 32, 34

FUMEZ LES CIGARES DE L'UNION.

—L'homme qui fume des cigares de Scabs favorise les "Scabs" qui les font. En patronisant les marchandes faites par des unionistes, on prouve sa sincérité envers l'organisation.

168-Mj—ino

ANCHOR

Un Marchand bien connu de notre ville nous écrit:

—A LA

ANCHOR

Medicine Co.

Messieurs. Il ne fait plaisir de communiquer au public mon expérience personnelle et aussi celle que j'ai acquise dans ma famille avec votre magnifique préparation ANCHOR WEAKNESS (Liquore Phosphatique Anchor). Cette préparation jouit d'un grand succès, de la plus entière confiance de la part du public. Depuis au delà de 15 ans j'ai été un dyspeptique intolérable, avec des précautions infinies et une diète sévère. Je pouvais manger pour me soulager, mais, toutes les semaines ou les deux semaines, j'avais à endurer une violente migraine avec un cortège ordinaire de vomissements, mal de cœur, incapacité absolue de manger. Je me voyais confiné à la maison, chaque fois, pendant un ou deux jours.

J'ai été un des premiers à faire usage du Remède Anchor et le dois dire qu'il m'a procuré tout le bien que je pouvais désirer; mais surtout, j'ai eu le bonheur d'être délivré pendant 10 mois consécutifs de ma cruelle migraine. C'est un résultat que je n'ai pu obtenir avec aucun autre des nombreux remèdes que j'avais essayés pour me délivrer de cette maladie, va sans dire que ma digestion est maintenant meilleure et que j'ai pris du poids.

J'ai employé avec un succès marquant le Anchor Weakness Cure chez ma femme, qui était tombée dans une grande faiblesse, au point que j'ai craint pour ses jours. Ce Remède Anchor est une préparation qui produit des résultats étonnants et cela en peu de temps. Si j'en juge par le grand débit que nous en faisons tous les jours et par la satisfaction que nous exprimons nos clients, je suis convaincu que ce Remède Anchor sera le marché, une préparation pour d'une aussi grande popularité.

L. N. BERGERON, Epicier, 151 rue St-Joseph, Québec.

En vente partout ou écrire à la

Anchor Medicine Co

QUEBEC, CANADA

Succursale à Montréal: 1626 Notre-Dame

SOULIERS universels (souliers de bœuf) pour femmes, filles et enfants.

50c, 35c et 25c la paire, chez JUST. VANDER, 127 rue St-Laur.

176-2

GLACES DE MIROIRS

Verre Biscuité et Poli, Miroirs réparés, chez

ROLLAND & FRÈRE

620, 622 RUE ST-PAUL

Aussi—Importateurs de fournitures de meubles, telles que Brocatelles, Damassés, Pajamas en satin, Bonnettes, Drap de chambre, etc., dans plusieurs qualités. Manufacturiers en gros seulement de toutes sortes de meubles rembourrés, aussi Matelas, Lits à ressorts et Couchettes en fer.

ATELIER, 329 et 331 rue des Commissaires, 251-15-160

ALLONS EN VILLE

Quartiers généraux pour cadeaux de noce.

—COFFRETTES—

Diamants, articles en argent sterling, belle bijouterie, articles en électro plaqués, montres d'or, d'argent, montres d'argent, objets d'art, monnaies en nickel, belle porcelaine, instruments d'optique, pendules françaises, pendules américaines. Réparations de toutes sortes faites; nous donnons une attention spéciale aux prescriptions d'optique.

—100—

R. A. DICKSON & Co.
